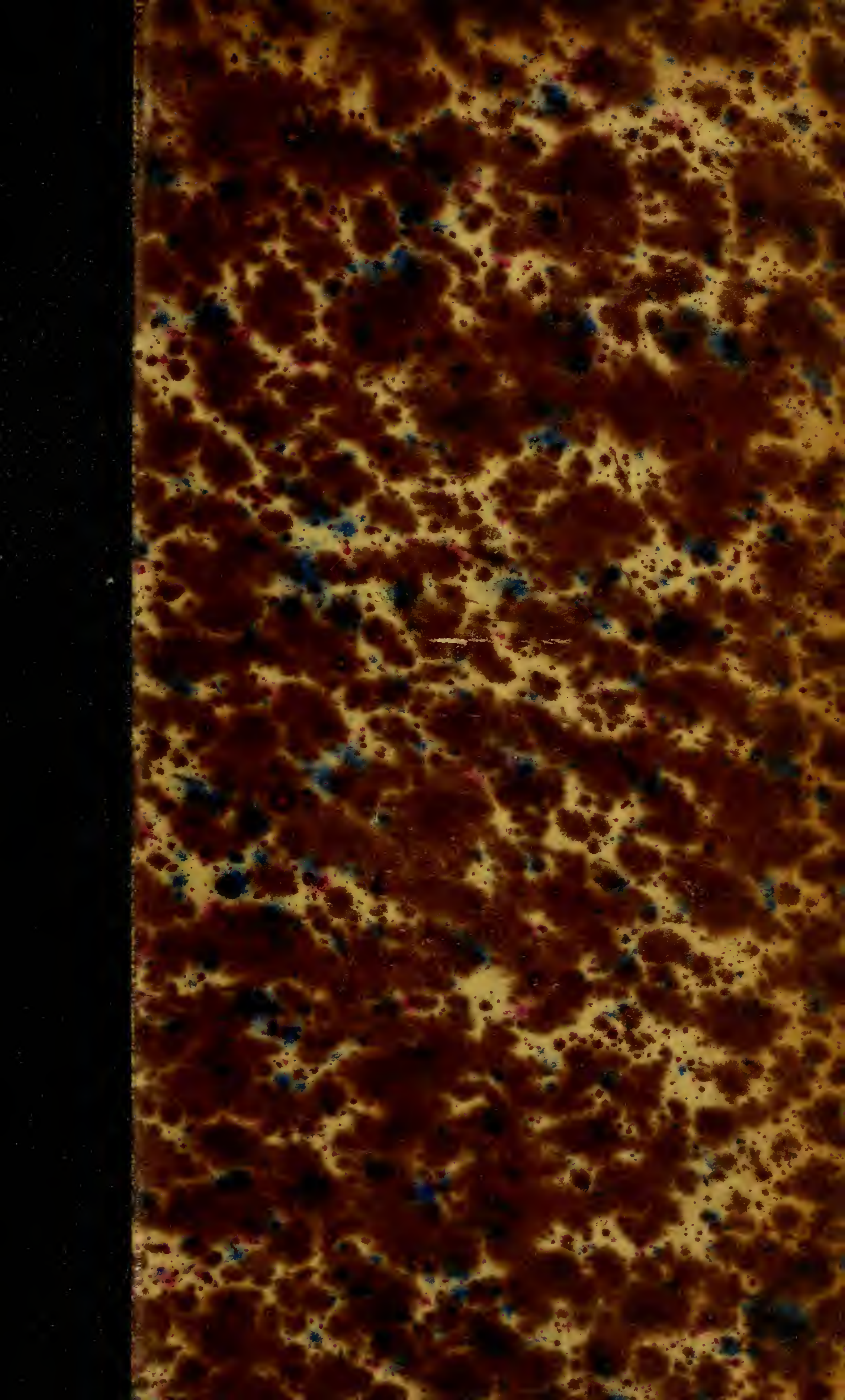
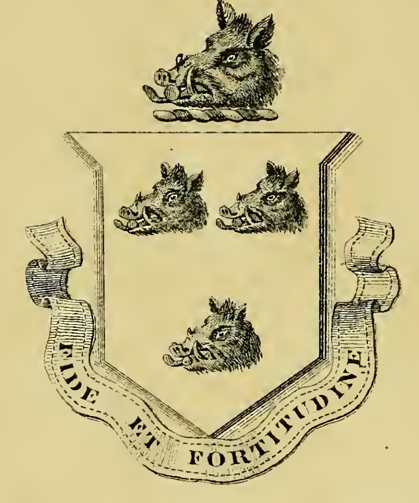



FIDE ET FORTITUDINE

# LES CHÂTEAUX
# EN ESPAGNE
# DE FRANC-CŒUR.

1789.

# LES CHÂTEAUX EN ESPAGNE DE FRANC-CŒUR.

JE veux auſſi faire des Châteaux en Eſpagne. On oublie ſes maux pendant ce temps-là, & ils ſont la conſolation des malheureux ! eh pourquoi n'en ferai-je pas tout comme un autre ? Vous ſerez bien étonné, meſſieurs les généraux d'armée, de voir un ſoldat, qui eſt un être ſi vil à vos yeux, s'aviſer auſſi de faire des Châteaux en Eſpagne. Vous croyez qu'il n'y a que le vin & la bonne chere qui puiſſent les enfanter, & que toutes les facultés d'un ſoldat ne doivent tendre qu'à éviter les coups de bâton, dont il eſt continuellement menacé, & dévorer en ſilence ſa douleur & ſes l'armes ? Eh bien, meſſieurs les généraux, vous vous

êtes trompés. J'ai fait, comme vous, ces cruelles réflexions ; elles ont anéanti toutes les facultés de mon ame, elles m'ont fait maudire mille fois le jour qui m'a vu naître, & plus encore, celui où je me ſuis engagé.

Mon corps déjà affoibli par les années & par de longs travaux, excédé journellement par des exercices forcés, & mon cerveau échauffé par les vapeurs qui s'exhalent d'un eſtomac vuide, m'ont d'abord ſuggéré mille projets plus lâches & plus criminels les uns que les autres, pour me rédimer de la tyrannie ſous laquelle je ſuccombe. J'ai eu la force de les rejetter, parce que l'honneur eſt, pour le ſoldat, un bouclier impénétrable à la lâcheté. Le déſeſpoir me faiſoit ainſi chanceler entre le crime & l'honneur, lorſqu'il m'eſt venu dans l'idée de m'égarer dans des Châteaux en Eſpagne. J'ai fait comme les généraux. Je me ſuis bien enivré, je me ſuis endormi, & j'ai rêvé qu'après avoir paſſé rapidement par tous les grades

militaires, je me trouvois général & miniſtre. Je ne m'attendois pas à une métamorphoſe ſi ſubite. Je réfléchiſſois ſur ce qui en pouvoit être la cauſe. Je l'attribuois tantôt à une choſe, tantôt à une autre. J'étois dans cette perplexité, lorſque j'ai vu paſſer un grand ſeigneur qui n'eſt guere meilleur général que ſes confreres, mais qui eſt un brave homme, connu pour un franc & loyal chevalier. C'étoit M. le M.. D.. de B.. Je l'ai abordé reſpectueuſement, je lui ai dit : Monſeigneur...Il m'a répondu bruſquement: « Les généraux ne nous donnent pas ce » titre, appelle-moi M. le M.. ».

Eh bien, M. le M.. je vous prie de me dire la cauſe d'une fortune ſi extraordinaire. — Le M.. « Ta fortune eſt venue » comme celle de bien d'autres.. » — Mais j'étois ſimple ſoldat. — Le M.. « Eh » bien, d'autres étoient ſimples laquais ».— Il faut donc qu'on m'ait connu bien du mérite. — Le M.. « Point du tout. Le » mérite ne parvient plus juſqu'ici ». — Il

faut donc qu'on ait découvert que je ſuis un noble d'antique naiſſance. — Le M. « Ce n'eſt pas tout-à-fait cela.
» C'eſt cependant ta naiſſance & non ta
» nobleſſe qui cauſa ta fortune. Ce ſont
» les gens de la plus baſſe extraction
» qui ordinairement parviennent plus
» vîte ; car tu es le bâtard de la femme de
» chambre favorite d'une grande, mais
» très-grande dame, qui eſt toute-puiſ-
» ſante, & qui, de rien, peut tout faire.
» Ecoute-moi, je vais te dire le fin mot
» de ce pays-ci. Sois-inſolent, dur, men-
» teur, frippon, parle toujours de ta
» haute naiſſance, on ſe moquera de
» toi dans le commencement, on finira
» par te croire, & tu feras fortune comme
» la plupart de tes confreres qui ne va-
» lent pas mieux que toi. On eſt tenté de
» croire que le miniſtere eſt devenu une
» partie qu'on a livrée au tiers-état, parce
» qu'on les chaſſe quand on veut. A pré-
» ſent te voilà au courant. Va chez le
» roi. Je te préviens qu'il n'eſt pas com-

» plimenteur, mais c'eſt un parfait hon-
» nête homme, qui ne deſire que le
» bien, & qui ſacrifieroit ſa propre exiſ-
» tence pour y parvenir ; mais malheu-
» reuſement ſes miniſtres l'ont toujours
» trompé. Je t'exhorte à ne pas ſuivre
» leur exemple. Prouve qu'on peut être
» honnête homme dans tous les états.
» Adieu ».

J'ai été chez le roi, où j'ai eu bien de la peine à parvenir, parce que je ne connoiſſois pas les uſages de la préſentation, ni les autres étiquettes de la cour. J'ai enfin pénétré juſqu'à ſa majeſté. Sa préſence m'a d'abord intimidé. Un ſoldat ne le voit pas ſouvent, & ſa dignité nous en impoſe ; mais je me ſuis raſſuré en voyant un homme bon, qui ne cherchoit pas à profiter de mon embaras pour me livrer à la dériſion des grands valets de ſa cour, que nous autres, malheureux ſoldats, nommons les grands ſeigneurs. Mes révérences n'ont pas été longues. Je ſuis entré tout de ſuite en matiere, & j'ai dit au

roi : On vous a toujours trompé, on vous trompe encore ; & on vous trompera toujours, jusqu'à ce que vous remplissiez le premier & le plus essentiel devoir d'un roi, qui est celui de donner des audiences publiques, & de recevoir les mémoires & les placets de tout le monde. Les rois vos prédécesseurs autrefois s'acquittoient scrupuleusement de ce devoir. Les temps, les circonstances le leur ont fait négliger & abandonner à leurs ministres. Ces ministres l'ont abandonné à leurs commis qui, aujourd'hui, n'admettent plus à leur audiences que les gens qui tiennent la cour, & ce sont les frotteurs qui reçoivent les autres. C'est depuis ce temps là que vos affaires ont toujours péricl té. Vous ne devez jamais oublier qu vos ancêtres n'ont obtenu la couronne qu cette condition ; que vous la tenez de nation, & non pas de Dieu seul, comm de vains adulateurs voudroient vous persuader. Un Dieu n'entre point dan ces détails minutieux, il a tout créé

& laiſſe agir les cauſes ſecondes. Ce n'eſt qu'en rempliſſant exactement ce devoir que vous pourrez découvrir la vérité, & l'aſtuce qu'emploient les perſonnes en place pour vous tromper. Suivez toutes les parties d'adminiſtration, & vous verrez qu'elles ſont tellement corrompues que l'édifice eſt prêt à tomber en ruine.

Deux colonnes ſoutiennent tous les empires, la juſtice & l'armée. La premiere en France eſt déjà réduite en pouſſiere, il n'en reſte pas même des veſtiges. La ſeconde va ſubir le même ſort, ſi vous n'y apportez un prompt ſecours. Le moyen le plus efficace, pour empêcher la ruine totale de votre armée, eſt de ſupprimer ce conſeil de la guerre, qui eſt ſi indignement compoſé. La plupart ſont des gens ſemblables à celui qui a été chaſſé ignominieuſement de l'aſſemblée d'une de vos provinces, comme un homme ſans eſprit, ſans mérite, ſans fortune & ſans naiſſance, qui veut être quelque choſe à

quel prix que ce ſoit. Je ne vous diſſimule pas, que j'en ſoupçonne pluſieurs d'être ſoudoyés par les étrangers, pour détruire votre armée. Ces infames miniſtres ſubalternes ont pris le véritable moyen pour cela, & banniſſant le point d'honneur de chez le ſoldat; ils l'ont avili au point qu'ils en ont fait l'être le plus abject de la ſociété. Vous ſavez qu'autrefois un ſoldat mépriſoit un homme de livrée, & aujourd'hui un homme de livrée mépriſe un ſoldat, & il a raiſon. Nous ne connoiſſons que deux eſpeces d'individus faits pour recevoir des coups de bâton, qui ſont les chiens & les galériens, auxquels on a aſſimilé le ſoldat. Les officiers particuliers, qui ſont le nerf des troupes, ſont auſſi maltraités & auſſi mécontens que les ſimples ſoldats. La multitude d'officiers généraux, attachés à chaque régiment, ſont la plupart des ivrognes qui affectent de mépriſer les officiers ſubalternes, ſur-tout les lieutenans-colonels, les majors, & les anciens capitaines qui

n'ont plus de prétention à devenir colonels. Ils témoignent ne pouvoir pas comprendre qu'un homme de condition vieilliſſe dans ces grades. La poſtérité ne croira jamais que, dans un ſiecle auſſi éclairé que celui où nous ſommes, il ſe ſoit trouvé un traître aſſez ennemi de ſa patrie pour avoir propoſé une ordonnance qui mette les officiers aux fers, & qu'on ne l'ait pas fait pendre.

On n'a jamais fait appercevoir à votre majeſté les ſuites funeſtes qu'auroit eue cette ordonnance, ſi monſeigneur le P.. de C.. & M. le M.. de B.. n'avoient eu la prudence de la ſupprimer. Vous auriez vu à l'inſtant même tous les officiers quitter l'armée, & les ſoldats auroient bientôt pris le même parti, pour rentrer dans le royaume en pillant & ravageant tout. Qui pourroit vous aſſurer que cette troupe effrénée, qui formeroit un corps de près de deux cent mille hommes, n'auroit pas encore été augmentée par une multitude de mauvais citoyens de tous les ordres & de toutes les

claſſes, qui n'attendent qu'une occaſion favorable pour cauſer une révolution qui renverſe l'état. Voilà cependant le danger auquel on vous a expoſé, ſans que vous vous en ſoyez douté. C'étoit peut-être le but de ces ſous-miniſtres, & ce ne feroit pas le premier exemple de ce genre que fourniroit l'hiſtoire des révolutions.

Tout ce qui peut occaſionner des émeutes dans l'ordre du peuple, eſt dangereux, & rien n'eſt plus fait pour cela que la diſſolution ſubite d'une grande armée, & la diſette des vivres. Vous pouvez prévenir l'une par des ordonnances plus modérées, & l'autre, en établiſſant des magaſins de bleds, pour deux ans, dans toutes les villes capitales de vos provinces. Vous y parviendrez aiſément, en prohibant l'exportation à l'étranger, juſqu'à ce que ces magaſins ſoient remplis. Il y a tant de monaſteres & d'égliſes inutiles, qu'on y feroit à peu de frais, des greniers partout où il en faudroit.

J'en reviens aux troupes, & vous ob-

ſerverai que les armées, de tout temps, ont été le ſoutien ou la ruine des empires. Le défaut de diſcipline, ou la trop grande ſévérité, quoique diamétralement oppoſées, produiſent le même effet, qui eſt le déſordre.

Si votre majeſté veut tirer un parti utile de ſon armée, & en diminuer la dépenſe, preſque de moitié, il faut d'abord chaſſer cette foule d'officiers généraux, qui ſont forts chers, forts inutiles, & qui rendent le ſervice impraticable. Un régiment de cavalerie, pour être dans ſa plus grande force, doit être compoſé de ſeize compagnies de cinquante hommes commandés par un capitaine, un lieutenant, un ſous-lieutenant; & pour état major, un colonel qui ait au moins vingt ans de ſervice, un lieutenant-colonel, un major, & un quartier-maître; que les colonels conſervent leurs régimens juſqu'à ce qu'ils ſoient lieutenans généraux employés; car après cela on leur fait quitter leur régiment dans le moment où

ils commencent à être capables de les com
mander. Que tous les officiers parviennen
au grade de lieutenant colonel à leur ran
d'ancienneté. Que les lieutenans colonel
roulent avec les colonels pour parveni
aux grades d'officiers généraux, comm
cela se pratiquoit autrefois. J'entends déj
dire à des députés, qui veulent tout assu
jettir à leurs caprices, qu'on trouveroi
quelquefois de vieux officiers qui sont in
capables d'être majors, lieutenans colo
nels, & plus encore officiers généraux
Je leur réponds que dès qu'il s'en trouver
d'incapables, on les connoîtra au grad
de major; alors les officiers du régimen
qui connoîtront leur incapacité, en ren
dront compte à la cour, ainsi que des fait
& actions qui en seront la preuve : en con
séquence, après un examen plus particu
lier, la cour leur enverra un brevet d
lieutenant-colonel pour retraite.

Il faut rembourser toutes les finance
militaires, supprimer les appointemens de
officiers qui sont assez riches pour s'en

ffer ; accorder ſeulement une gratifica-
on annuelle à ceux qui ſont trop pauvres ;
urnir à chaque officier un cheval d'eſ-
dron, & le logement. Donner la croix
Saint-Louis à tous les officiers, ſans
tinction de grades, à vingt-quatre ans
ſervice, & reſtreindre le ſervice à ſix
ois par an, en temps de paix. Si vous
nez les officiers pendant la paix, vous
ſerez pas aſſez riche pour les payer pen-
nt la guerre. Augmenter la paie du ca-
ier juſqu'à dix ſols par jour. Il lui en
era huit pour vivre, & ce n'eſt pas
p. Vous verrez alors votre armée chan-
de face, l'alégreſſe ſuccédera à l'hu-
ur ſombre & mélancolique qui la con-
e, & l'ardeur à l'apathie dans laquelle
croupit. L'honneur deviendra ſon
de, & elle n'aura plus l'humiliation
tendre de vils magiſtrats, flétris par
rs concuſſions, les nommer des ſatel-
s ſtipendiaires aux gages de l'état. Il
ſultera de cette bonne adminiſtration,
il n'y aura plus de déſertion, de lâcheté

& de baſſeſſes dont le nom étoit autre-fois inconnu. L'eſprit de corps reprendra ſa vigueur dans chaque régiment, & dorénavant la punition la plus ſévere qu'on pourra infliger à un cavalier ſera de lui ôter l'habit du roi & de le chaſſer. L'état de cavalier deviendra auſſi honnête pour les citoyens de la claſſe des laboureurs & artiſans, que l'état d'officier le ſera pour les gentilshommes ou pour les bourgeois dont les ancêtres vous ont toujours ſervi avec honneur & diſtinction dans cet état. Supprimez auſſi cette ordonnance injurieuſe à la nation, qui exclut le tiers-état des places militaires; cela ne vous obligera pas à y nommer les individus qui ne vous conviennent pas. Cette ordonnance eſt émanée d'un homme qui, par un précis qu'il vient de mettre au jour, prouve préciſément qu'il n'eſt qu'un ſot. Chaſſez cet homme avec tous ceux de ſa clique, & vous n'aurez jamais fait une meilleure chaſſe.

Diſtribuez un tiers des troupes à cheval dans

dans les provinces où les hommes & les chevaux seront mieux nourris, & à meilleur marché dans des villes de guerre : où elles sont excessivement fatiguées, elles ne servent qu'à décorer la cour de quelques petits tyrans, qu'il faut aussi chasser. Employez ces troupes à maintenir le bon ordre, afin qu'on ne voie plus des bandes de brigands s'établir dans différentes provinces, & les ravager pendant des années entieres, avant qu'un petit nombre de cavaliers de maréchaussée ait pu les arrêter. Jettez un coup-d'œil sur d'autres parties militaires, vous verrez que votre marine est totalement ruinée; que non-seulement on a laissé gâter & pourrir tous les vaisseaux, mais qu'on a congédié tous les canonniers, par une économie mal entendue, pour prendre des recrues qui n'entendent rien à cette partie. Votre artillerie de terre n'a pas encore été aussi maltraitée que les autres corps, parce qu'elle a été soutenue par des officiers généraux qui y avoient servi; mais ils sont morts,

& ceux qui leur ont succédé sont étran-gers à cette partie, & se proposent bien d'en consommer la ruine cette année, si vous n'y mettez pas ordre.

Vous avec encore à faire une opération bien nécessaire, qui est de créer un corps législatif, sans lequel nul gouvernement ne peut subsister. Vous devez la justice à vos sujets, & vous la leur devez gratuitement. Commencez par rembourser la finance de toutes les charges. Conservez les magistrats, s'il en existe, dont la probité soit connue; chassez les autres, & mettez à leurs places des avocats & autres praticiens, après une enquête rigoureuse de leurs mœurs. Supprimez les épices, qui, au lieu de rassasier ces messieurs, ne font que les altérer; ne leur donnez pas d'appointemens, mais seulement des gratifications annuelles à ceux qui n'ont pas de fortune, & vous verrez ces nouveaux magistrats être aussi estimés de la nation que les anciens en étoient méprisés.

Je connois peu le clergé. Il dit qu'il
rme un ordre dans l'état. Je ne sais pas
op sur quoi il fonde cette prétention.
sais seulement qu'il y forme une répu-
ique formidable, dont les intérêts sont
amétralement opposés à ceux de votre
ajesté & à ceux de la nation. Notre
ligion est très-belle, j'en conviens; mais
le est trop chere, & nous ne sommes
is assez riches pour la payer. Il me
mble qu'une des principales causes du
ésordre qui trouble cette hiérarchie, est
ie le haut clergé est trop nombreux &
op riche. Commencez par ouvrir la porte
e tous les monasteres, tant des hommes
ue des femmes; rendez-les à la société,
vec douze cents livres de pension à cha-
ue individu. Ils vous combleront de
énédictions. Supprimez tous les évêchés
mesure qu'ils vaqueront, jusqu'à ce
u'ils soient réduits à un par chaque pro-
ince, & un archevêque qui sera à Paris,
omme un second vicaire de Jésus-Christ;
e nombre sera de trente-un. Assignez à

chaque évêque trente mille livres de rente & soixante à l'archevêque; obligez-le à la résidence, & ils seront contens comm des rois.

Tandis que je pérorois ainsi, & que j me préparois à mettre encore bien d'autre abus sous les yeux du roi, la trompett a sonné; je me suis éveillé, l'illusion disparu, & je suis retombé dans le néan Le premier objet qui s'est présenté à m vue m'a fait frémir d'horreur. C'étoit u de mes camarades à moitié mort, qu'o avoit placé à côté de moi, en atten dant qu'on le portât à l'hôpital: j'ai de mandé quelle étoit sa maladie: on m répondu que c'étoit un chef qui lui avo fait donner cinquante coups de plat c sabre le soir & autant le matin. J' observé que ce cavalier étoit un des mei leurs sujets du régiment. On a avou qu'il n'étoit effectivement pas coupable que tout son crime étoit d'être protég par son capitaine, qui dans un conseil d'ac ministration avoit eu le courage de di

puter à ce chef le droit de diſpoſer arbitrairement des fonds de la maſſe d'économie, & de n'avoir pas voulu ratifier pluſieurs marchés déſavantageux au roi, & encore pour lui avoir reproché de s'être approprié pluſieurs gratifications & reliefs d'appointemens accordés à différens officiers du régiment.

Ce trait m'a paru ſi barbare que je n'ai pu le croire; je l'ai demandé au capitaine lui-même, qui m'a aſſuré la vérité du fait, en faiſant ſerment que de ſa vie il n'engageroit plus d'homme. J'ai demandé ce qu'étoit devenu le brigadier qui avoit été le bourreau de ſon camarade; on m'a dit qu'il avoit déſerté ſur le champ pour éviter la repréſaille.

A ce récit mon indignation s'eſt tournée en rage. Je me ſuis écrié : voilà donc un monſtre qui ne vaut pas la moitié d'un homme, & qui en perd deux. Eh bien! lui & moi feront quatre; je vais lui plonger mon ſabre dans le cœur. J'aurai le plaiſir de voir couler ſon ſang, & la

gloire de purger la terre d'un ſcélérat qui la déshonore. J'allois le chercher chez lui, lorſque je l'ai rencontré. Sa préſence a redoublé ma rage, j'ai mis le ſabre à la main, & lui ai crié : défends ta vie; tes forfaits ont mérité la mort : je ne veux pas t'aſſaſſiner; je veux te combattre...... Soldat, m'a-t-il dit, la loi te le défend. Le lâche en diſant cela regardoit autour de lui, & ne voyant venir perſonne, il a, d'une main tremblante, tiré ſon épée, & a employé le peu de chaleur qui lui reſtoit pour ſe précipiter ſur la pointe de mon ſabre, qu'il ne voyoit pas : c'eſt alors que j'ai eu la douce ſatisfaction de lui voir mordre la pouſſiere en rendant le dernier ſoupir.

Ma fureur aſſouvie & mes ſens un peu calmés; j'ai réfléchi que ma perte étoit inévitable; que je m'étois rendu criminel, & que ſi j'étois mon juge, je me condamnerois moi-même. Un acte de violence mene toujours à un autre. Le premier mouvement m'a inſpiré la pitié barbare d'aller eſtropier mes enfans, pour les rendre in-

capables de jamais ſervir le roi; mais la réfléxion eſt venue à mon ſecours, & m'a ſuggéré que je ne pouvois pas ainſi outrager la nature ſans me déshonorer. Je les ai donc abandonné aux deſtins, & me ſuis retiré dans un pays étranger, ou je ne pouvois pas être plus malheureux que je l'ai été dans ma patrie....

